

DÉCRET D/2017²⁹⁹...../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN SECRETAIRE GENERAL DE PREFECTURE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

- Vu- La Constitution ;
- Vu - La Loi L/2001/028/AN du 31 Décembre 2001, portant Statut Général des Fonctionnaires
- Vu- La Loi L/2001/029/AN du 31 Décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de Création, d'Organisation et de Contrôle des Structures des Services Publics ;
- Vu- Le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 Décembre 2015, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu- Le Décret D/2015/227/PRG/SGG du 30 Décembre 2015, portant structure du Gouvernement ;
- Vu- Le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 Janvier 2016, portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu- Le Décret D/118/PRG/SGG/2016 du 20 Avril 2016, portant Attributions et Organisation du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- Vu- Les nécessités de Service ;

DÉCRETE

Article 1^{er} : Monsieur Sinè MAGASSOUBA, Professeur, Mle 190 302 P, précédemment Directeur Préfectoral de l'Education de Boké, est nommé Secrétaire Général des Collectivités Décentralisées de Siguiri en remplacement de Monsieur Siriman Kourouma appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 20 NOV. 2017


Prof. ALPHA CONDÉ